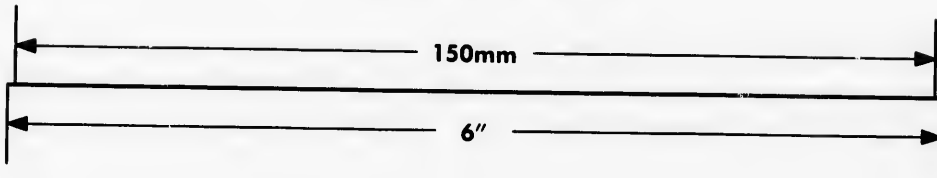
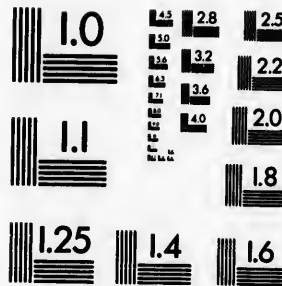
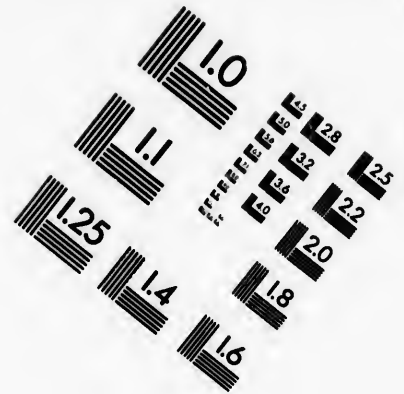
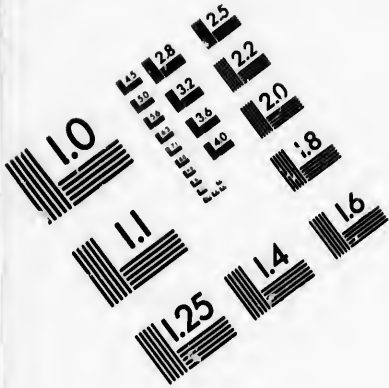
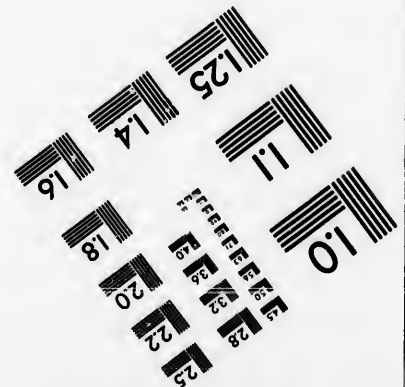


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



APPLIED IMAGE . Inc
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved





**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1993

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

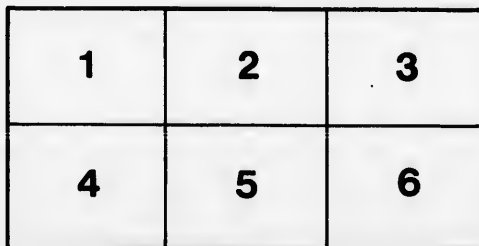
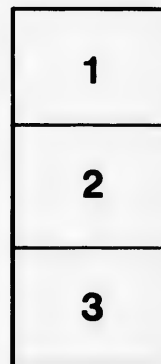
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



E
77

MANUEL
DE LA
Nouvelle Methode Nationale
DE DESSIN
PAR E. M. TEMPLE



N

©

E.

MANUEL
DE LA
NOUVELLE MÉTHODE NATIONALE
DE
DESSIN

COURS PRÉPARATOIRE

*Approuvé par le Conseil des Arts et Manufactures et le Conseil de
l'Instruction Publique de la Province de Québec; conte-
nant une note explicative pour chaque modèle,
et illustré de nombreuses vignettes*

PAR

E. M. TEMPLÉ

*Professeur de Dessin à l'Académie Catholique de Montréal
et à l'École Normale Jacques Cartier.*

© MÉDAILLE D'OR À L'EXPOSITION DE QUÉBEC, 1887 ©

SECONDE ÉDITION

E. M. TEMPLÉ, Éditeur, 1541, rue Ste-Catherine, Montréal.

IMPRIMÉ PAR LA CANADA BANK NOTE COMPANY., LIMITÉE.

NCS90

T44

1891

Enregistré au département du Ministre de l'Agriculture, Ottawa, 1891.
par E. M. TEMPLE



M

N

résu
tale
cult
bon

d'ex
au d
que
bon

jour
les b
vero
rens
sera

est
tâch
ment
duir

METHODE NATIONALE DE DESSIN

1^o COURS PRÉPARATOIRE

PRÉFACE

Notre méthode a pour but de combler une lacune dans l'enseignement du dessin à la jeunesse canadienne, les méthodes américaines n'ayant donné jusqu'ici aucun résultat. Le jeune canadien est généralement doué d'un talent naturel ; il faut donc profiter de cette supériorité pour cultiver ces aptitudes et en tirer le plus de fruit possible ; le bon goût, les arts et l'industrie y gagneront considérablement.

Quelques méthodes sont trop longues et renferment trop d'exercices préalables inutiles, la routine alors y est ancrée au détriment du progrès ; d'autres ne peuvent être enseignées que par les auteurs mêmes, d'où l'impossibilité d'obtenir un bon résultat.

La Méthode Nationale de Dessin, que nous offrons aujourd'hui à l'enseignement, répondra, nous l'espérons, à tous les besoins ; depuis l'enfant jusqu'à l'industriel, tous y trouveront en même temps un enseignement progressif, et des renseignements propres à toutes les branches de métier ; ce sera en même temps une leçon d'histoire et de choses.

Tout le monde reconnaît qu'un redressement du goût est nécessaire. Nous l'entreprenons avec courage ; notre tâche est difficile, mais nous espérons que les encouragements ne nous feront pas défaut, et que nous pourrons conduire à bonne fin cette œuvre éminemment nationale.

Nous avons choisi nos sujets ici, dans le pays même :

tous nos modèles sont composés de choses que l'élève connaît, qu'il a vues, ou qu'il peut rencontrer à chaque instant.

Pour le paysage, nous avons rompu avec l'ancien système : c'est ici, dans ce beau Canada, que nous puisons nos sites et nos études.

Ce sont : la maison où naquit notre vénérable et bien-aimé Mgr Bourget, les ruines de telle ou telle habitation où s'est accompli un fait historique. Au lieu de feuillages trop européens et souvent pas compris, ce sont nos feuilles, nos bois, nos charmants villages ; les bords du Saint-Laurent, de l'Ottawa, fournissent leur contingent de charmantes études.

Pour l'ornement, sans en être bien riches, nous avons cependant emprunté quelques motifs à nos monuments ; le reste est tiré des vieux et splendides édifices européens.

Pour la figure, après avoir tiré de l'antique tout ce qu'il y a de grand et de beau, nous nous sommes appliqués à placer les profils de nos grands hommes. Quelle magnifique page d'histoire nous rappellent : Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, Vaudreuil, Montcalm, Lévis, la vénérable sœur Marguerite Bourgeois, Mlles Mance, De la Pelletrie et tant d'autres, qui ont consacré leur fortune et leur existence à la grandeur de la Patrie.

Notre Manuel suit pas à pas notre méthode, tout en donnant dans ce volume les explications claires et précises, pour faire du maître, non pas un artiste, mais un professeur qui pourra guider facilement ses élèves ; nous y résumons toutes les remarques ou faits historiques, qui se rattachent à tel ou tel modèle, de sorte que, tout en dessinant, l'élève revoit ce qu'il connaissait, ou apprend ce qu'il ignorait. Ces sortes de causeries produiront, nous en sommes sûr, des résultats très satisfaisants.

Certaines parties de notre cours d'ornement pourront servir de modèles de broderies pour les couvents et écoles de filles.

Notre méthode se composera de quatre cours distincts et progressifs :

COURS PRÉPARATOIRE.	COURS PRIMAIRE.
COURS MOYEN.	COURS SUPÉRIEUR.

Notre travail est irréprochable, tout à été mis en œuvre pour obtenir un bon résultat ; la collaboration de monsieur René Ravaux, artiste de talent, grande médaille d'or à l'École des Beaux Arts, en France, sera appréciée, nous l'espérons, dans la netteté du dessin sur pierre lithographique ; quant au papier nous nous sommes attaché à une excellente fabrication ; l'élève pourra effacer autant qu'il sera nécessaire sans en altérer la qualité, d'où économie pour la famille.

Nous avons reçu avec plaisir des lettres de félicitations et d'encouragement des hommes les plus compétents en matière pédagogique ; puissent les vœux de ces hommes les plus éminents se réaliser, et nous aider à poursuivre notre tâche longue et difficile, en rendant le plus de service possible à la jeunesse de notre beau Canada.

L'auteur,

E. M. TEMPLÉ.

MÉTHODE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'enseignement du dessin est certainement d'une nécessité incontestable ; nous comptons donc sur le zèle et le dévouement de tous les maîtres pour bien appliquer ce que notre expérience nous dicte aujourd'hui. Il est bien difficile (mais non pas impossible) de faire, du jour au lendemain, d'un professeur de grammaire un professeur de dessin ; aussi allons-nous faire tout notre possible pour aider à atteindre ce résultat.

POSITION DU CORPS, DE LA MAIN, DU CRAYON ET DU PAPIER.

L'élève doit se tenir droit et dans une position aisée, il faut éviter qu'il se courbe, mais il ne faut pas le laisser se raidir en se tenant droit ; l'avant-bras doit pouvoir se mouvoir librement, et porter la main de droite à gauche du papier.

Le crayon, placé entre les doigts comme à la figure No. 1. ne doit jamais être tenu trop serré ; la pression des doigts ne doit s'opérer qu'autant qu'on désire grossir un trait à l'une ou l'autre de ses extrémités. Le crayon doit toujours être taillé très affilé (voir figure No. 2) ; bien tailler un crayon est une chose essentielle, on ne peut rien faire avec un crayon qui ne remplit pas cette condition première ; on s'y habituera vite, et une fois cette habitude acquise, on aura déjà fait un grand pas dans l'art de l'esquisse, dont nous parlerons tout à l'heure.

Fig. No. 1.



Fig. No. 2.

Le papier ou le cahier doit toujours être perpendiculaire au bord de la table ; l'élève devra toujours le considérer comme fixé sur cette table, et en aucun cas il ne devra le déplacer, qu'elle que soit la difficulté qu'il rencontre dans son travail.

En effet, si l'élève ne s'habitue pas dès le début à vaincre toutes les difficultés sur un plan perpendiculaire et immuable. comment fera-t-il plus tard lorsque chargé d'un travail de plusieurs pieds en surface, d'un tableau, d'une enseigne, etc., il ne pourra le déplacer pour faire plus à son aise tel ou tel trait, telle ou telle courbe ?

Il est donc absolument nécessaire d'exercer une grande surveillance sur ce principe.

ÉDUCATION DE L'ŒIL.

L'éducation de l'œil est une de celles qui offrent le plus de difficultés, il faut donc y apporter tous ses soins ; il est malheureusement des natures rebelles : de même qu'on a l'oreille fausse, on peut ne pas avoir l'œil juste. Il est donc indispensable que ceux qui ne sont pas naturellement doués redoublent d'efforts pour se former un jugement sain, et ar-

river à l'appréciation exacte des lignes, de leur direction, de leurs déformations.

L'éducation de la main se fait en même temps que celle de l'œil, [mais celui-ci doit diriger celle-là et l'avertir au moindre écart.

Notre méthode facilitera beaucoup cette double éducation, par le tracé préparé pour chaque exercice ; il suffira qu'il repasse d'abord ce premier trait très légèrement, comme une simple esquisse, qu'il repasse ensuite une deuxième fois, en marquant bien les traits d'ombre indiqués dans nos modèles.

Au deuxième exercice, l'élève se trouve seul en face de son modèle ; alors il faut qu'il se trace des points de repère pour dessiner une légère esquisse.

La ligne horizontale est la plus difficile à tracer : veiller à ce que l'élève la fasse toujours de gauche à droite.



Pour les verticales et les obliques, les mener de haut en bas :



à moins que ces dernières ne fassent avec l'horizon un angle très aigu



on procède alors comme pour l'horizontale (*de gauche à droite*)

Lorsque l'élève se sera familiarisé avec le tracé des lignes droites, il aura plus fait pour l'éducation de sa main que pour celle de son œil ; celle-ci se continuera par l'observation attentive et l'exécution exacte des angles que forment entre elles les différentes lignes constituant le dessin d'un objet, car un dessin, quel qu'il soit, est toujours limité par des lignes, lesquelles peuvent être ramenées à des droites.

DE L'ESQUISSE AU CRAYON

On donne le nom d'esquisse aux premières lignes tracées pour indiquer la silhouette d'un sujet quelconque à reproduire.

On ne doit commencer à chercher les proportions du modèle et ne s'attacher aux détails que lorsque l'ensemble est bien placé.

Dans le dessin d'une maison, par exemple, les portes, les fenêtres attendront que les toits et les murs soient tracés.



Modèle.

1ère esquisse.

2ème esquisse.

Il en sera de même pour les yeux, le nez et la bouche d'une tête vue de face ou de trois quarts.



AUTRE EXEMPLE

Il faut toujours faire l'esquisse d'un crayon léger, souple et à peine visible ; j'entends par là que le crayon, taillé comme je l'ai indiqué, soit tenu aussi à plat que possible, et à peu près dans cette position :



afin surtout, si la main est un peu dure, qu'elle ne laisse aucun trait creux sur le papier, et que l'on puisse effacer sans effort et sans enlever l'épiderme du papier.

L'esquisse est au dessin, ce que le brouillon est à la lettre.

Modèle.



Ensemble.



Esquisse.



Vu de face.



Vu de profil.



Vu de trois-quarts.

uple
millé
e, et

esse
cer

la

ESQUISSE AU FUSAIN

Le fusain est un arbuste qui croît en Europe, et fait l'ornement des jardins français ; on le réduit, par la combustion, en un simple et fin morceau de charbon qui sert ensuite à exécuter les esquisses dans le dessin artistique, et même à faire des dessins de ton très relevé qu'on nomme aussi *fusains*.

Un bon fusain étant bien taillé aussi fin que possible et appliqué très légèrement, doit s'effacer sans le secours de la gomme, un morceau de vieux gant, un chiffon très doux suffisent.

L'emploi du fusain est indispensable pour tout dessin dont l'esquisse pourrait être modifiée ou souvent corrigée, car on peut faire disparaître tous les traits sans altérer le papier.

VÉRIFICATION D'UNE ESQUISSE

Soit la feuille ornement ci-contre ; suivez bien le pointillé et les angles qui vont se former.

On sait que toute ligne qui en rencontre une autre forme avec celle-ci des angles qui peuvent différer de valeur.



Modèle sur lequel le maître a mené des angles de vérification.



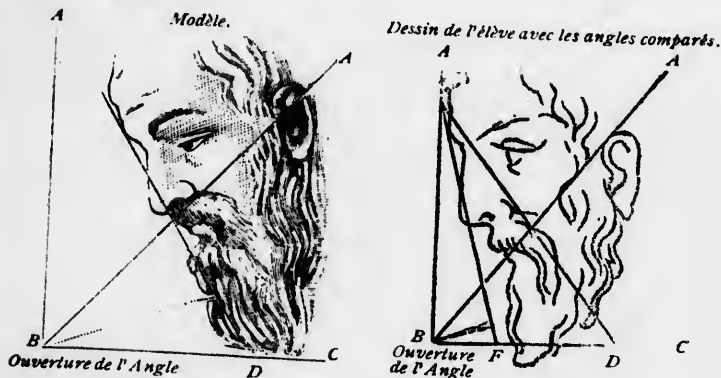
Figure No 2
Dessin de l'ébène sur lequel on a appliqué les mêmes angles de vérification.

L'élève a reproduit comme ci-dessus la figure No. 2 ; il éprouve de la difficulté, son œil et sa main, mal exercés, ou non doués suffisamment, refusent de copier exactement.

Comment vérifier? (*Voir exemple ci-dessus*).

Supposons son dessin comme ci-dessus : vous voyez, par ce premier examen, la différence qui existe entre le modèle et la copie.

Il faut donc rectifier jusqu'à ce que les diverses parties du travail soient atteintes ou coupées par les lignes de vérification, comme sur le modèle ; il en est de même pour un dessin de tête.



Comparez ces deux tracés, voyez où conduisent et où aboutissent les lignes pointillées, et voyez de combien diffère l'ouverture des angles. En observant le modèle, l'oblique A'B coupe l'oreille en deux, tandis que le dessin supposé fait par l'élève l'effleure à sa partie supérieure.

Avec ces angles on vérifie facilement.

Il en est de même pour tout autre dessin.

UN DERNIER CONSEIL

Pour le dessin artistique, le matériel nécessaire est des plus simples.

Il faut : pour le dessin de choses et de paysage, deux crayons de mine, un plus tendre que l'autre, qui servira à marquer les traits d'ombre.



Trait simple.



Trait ombré.

Pour l'ornement et la tête : du fusain et deux crayons conté, un crayon numéro *un*, pour le trait faible, et un crayon numéro *deux*, pour donner certains tons plus accentués.



Trait ombré.



Trait simple.

EXERCICES THÉORIQUES

Pendant le premier quart-d'heure de chaque leçon de dessin, le maître, aidé de ce guide, exécutera lui-même sur le tableau noir, les figures préparatoires relatives à chaque exercice, composant la méthode, puis il les fera répéter aux élèves sur leurs ardoises.

PREMIER EXERCICE

Les élèves étant munis d'une ardoise et d'un crayon. le maître exécute lui-même au tableau, tout en donnant les explications suivantes :

1°. Faites un point, à gauche, et en haut de votre ardoise.

Explication : Le point n'ayant d'étendue en aucun sens n'a point de forme.

2°. Au-dessous de ce point, faites-en deux autres, à trois pouces environ l'un de l'autre.

3°. Unissez ces deux points par une ligne bien droite faite à la main.

Expliquer : Que ces deux points ont servi à déterminer une ligne qui se nomme ligne droite, et qui est formée elle-même par une succession de points unis les uns aux autres. Donc, pour déterminer une ligne droite, il faut au moins deux points.

Les lignes servent à déterminer les surfaces (*le dessus d'une table, par exemple est déterminé par des lignes droites*).

LIGNES

Il y a deux sortes de lignes, la ligne droite et la ligne courbe.

La ligne droite prend divers noms suivant sa position : elle prend le nom *d'horizontale* lorsqu'elle est de niveau avec l'horizon.

Expliquer que : Par ligne d'horizon on entend : la ligne droite qui traverse le plancher de la classe, ou encore celle qui, dans un champ ou une vaste prairie, apparaît à nos yeux comme séparant le ciel et la terre, ou, sur l'eau, séparant le ciel et l'eau.

Le maître fera exécuter une ligne horizontale :

Tracez, au moyen de deux points distants de deux pouces l'un de l'autre, une ligne horizontale ; répétez cet exercice jusqu'à ce que vous traciez une ligne vraiment horizontale.

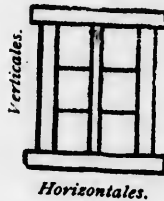
L'élève ayant tracé cette ligne à la main, répétera cet exercice en allongeant toujours de plus en plus chaque

ligne ; il tracera deux autres points, et les réunira au moyen de la règle.

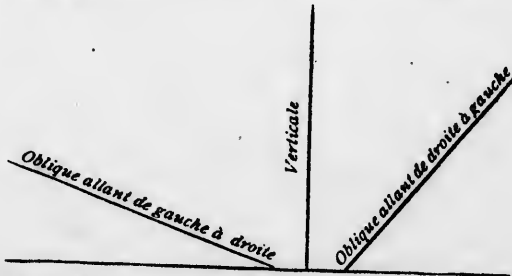
La ligne droite prend aussi le nom de *verticale*, qui veut dire perpendiculaire à l'horizon, c'est-à-dire qui ne penche ni à droite ni à gauche.

Tracer et faire tracer aux élèves des lignes verticales de haut en bas, et répéter cet exercice un certain nombre de fois.

Expliquer que : Les montants des portes, des fenêtres, sont des lignes verticales, elles sont bien perpendiculaires, autrement les surfaces qu'elles forment ne rentreraient plus dans le vide qui leur est dévolu.

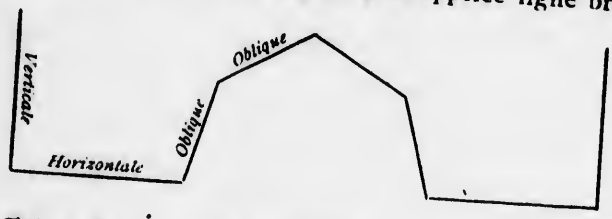


Une ligne droite prend le nom d'*oblique* chaque fois qu'elle cesse d'être verticale, c'est-à-dire lorsqu'elle penche à droite ou à gauche.



Faire faire ces obliques, d'abord de droite à gauche, et ensuite de gauche à droite, comme ci-dessus. Le maître dessine toujours toutes les figures au tableau noir.

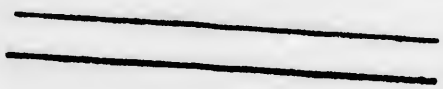
La réunion des trois lignes : horizontale, verticale et oblique, forme encore une autre ligne appelée ligne brisée.



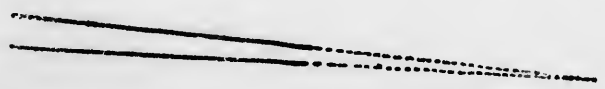
Faire tracer une ligne brisée comme ci-dessus sur les ardoises.

LIGNES PARALLÈLES

Faire tracer deux lignes dont les extrémités sont bien à égales distances l'une de l'autre, de façon que si on les prolongeait elles ne se rencontreraient jamais.



Faire ensuite prolonger ces deux lignes à la règle, et expliquer que si elles se rencontrent elles ne sont pas parallèles.



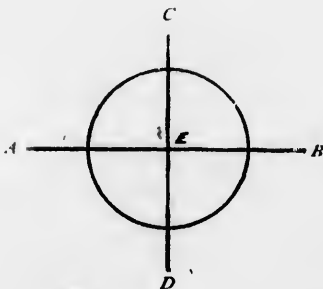
Dans le premier exercice de la méthode, les trois horizontales sont toutes parallèles entre elles ; il en est de même des quatre verticales ; les obliques sont également parallèles entre elles.

ANGLÉS.

Toute ligne qui en rencontre une autre forme avec celle-ci un ou plusieurs angles.

Dans l'exemple ci-dessous, la ligne AB, coupant la ligne CD au point E, forme avec celle-ci quatre angles, savoir :

L'angle AEC, l'angle CEB, l'angle DEB et enfin l'angle AED.

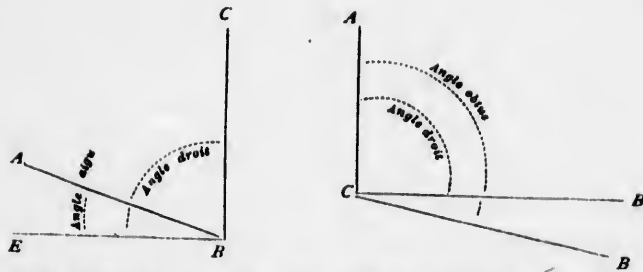


Il y a trois sortes d'angles : l'angle droit, l'angle aigu, et l'angle obtus.

L'angle droit est ainsi nommé lorsque la ligne CD, verticale, rencontre l'horizontale AB.

L'angle aigu, de moindre valeur que l'angle droit, est ainsi appelé chaque fois qu'une oblique quelconque tombe en se rapprochant de l'horizontale, ou qu'elle rencontre une autre oblique sans que l'ouverture comprise entre elles soit plus grande que l'angle droit (*voir exemple ci-dessous*). L'oblique AB rencontrant CB a une ouverture moins grande que celle de l'angle droit EBC.

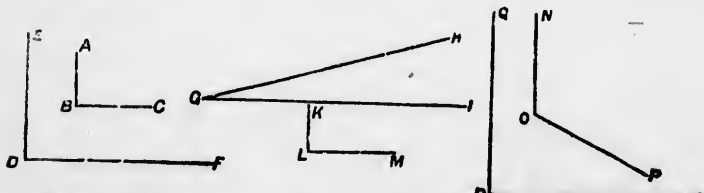
L'angle obtus se reconnaît de la même manière, mais il est plus grand que l'angle droit (*voir exemple ci-dessous*). L'angle ACB est obtus, et plus grand que ACB'.



La valeur d'un angle ne consiste pas dans la longueur de ses côtés, mais bien dans leur écartement.

Plus les côtés s'écartent, plus l'angle est grand ; plus ils se rapprochent, plus l'angle est petit.

En résumé : tout angle moins ouvert que l'angle droit est un angle aigu, et tout autre qui sera plus ouvert sera un angle obtus.



Les angles ABC et EDF sont égaux, leur ouverture étant de même grandeur.

L'angle aigu HGI est plus petit que l'angle droit KLM étant moins ouvert.

L'angle obtus NOP est plus grand que l'angle droit QRS étant plus ouvert.

QUESTIONNAIRE.

- Pourquoi le point n'a-t-il pas de forme ?
- Combien faut-il de points pour établir une ligne droite ?
- Combien y a-t-il de lignes principales ?
- En combien de sortes de lignes se classent les lignes droites ?
- Qu'appelle-t-on ligne horizontale ?

Qu'est-ce que la ligne d'horizon ?

Qu'appelle-t-on ligne verticale ?

Montrez dans la classe quelques verticales ?

Quand est-ce qu'une ligne cesse d'être verticale ?

Comment nommeriez-vous une ligne qui serait composée d'une horizontale, d'une verticale et d'une oblique ? ou seulement d'une suite de lignes obliques ? ou encore de plusieurs obliques ? et plusieurs horizontales ?

Quand deux lignes sont-elles parallèles ?

Les verticales et les obliques peuvent-elles être parallèles ?

Comment sont formés les angles ?

Combien y a-t-il de sortes d'angles ?

Nommez-les ?

Quand un angle est-il droit ?

Quand un angle est-il aigu ?

Quand un angle est-il obtus ?

L'angle obtus est-il plus petit ou plus grand que l'angle droit ?

L'angle aigu est-il plus petit ou plus grand que l'angle obtus ?

L'angle droit est-il plus grand que l'angle aigu ?

APPLICATIONS

LIGNES DROITES.

PREMIÈRE PARTIE

LIGNES-CARRÉS-RECTANGLES

1^{re} DIVISION.—Repasser sur le pointillé afin d'obtenir les mêmes sujets.

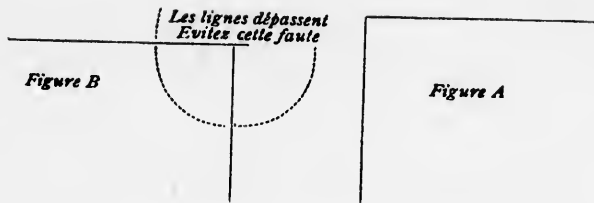
Au commencement de chaque exercice, cette étude ne varie jamais—que le trait du crayon soit d'abord très léger, puis, une fois bien net, l'élève le grossira en repassant sur le premier trait.

2^{me} DIVISION.—Mêmes recommandations et mêmes moyens que pour la première.

3^{me} et 4^{me} DIVISION.—Les modèles sont les mêmes, mais l'élève n'a plus que des petits angles de repère ; il les joindra ensemble, d'abord *très très* légèrement, le crayon affleurant à peine le papier, puis, lorsque les lignes seront bien droites, on devra lui faire grossir successivement les traits esquissés.

OBSERVATION IMPORTANTE DANS LE TRACÉ DES LIGNES FORMANT DES SURFACES

Veiller à ce que l'élève trace toujours des angles bien nets (voir figure A), et non pas comme il arrive fréquemment (voir figure B).



PREMIER EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

MODÈLES DE CARRELAGES. EN PIERRE OU EN BOIS

1^{ère} et 2^{ème} DIVISION.—Comme il vient d'être expliqué, mais on remarquera que les nombreuses lignes parallèles qui forment chaque carreau ne sont pas indiquées ; ce sera à l'élève de les placer. Veiller à ce qu'il les dessine bien parallèlement les unes aux autres, et qu'il n'en mette pas plus que sur le modèle, afin de l'habituer à partager les espaces.

3^{ème} et 4^{ème} DIVISION.—Nous indiquons de simples points de repère, à l'élève de compléter.

Si le maître le juge à propos, il pourra faire faire le premier trait esquisse à la règle, mais alors il devra obliger le commençant à repasser sur ce premier trait à main levée.

DEUXIÈME EXERCICE

1^{ère} DIVISION.—*Trapèze*, agrès de gymnastique, sorte de balançoire ; les exercices sur cet agrès sont des plus sains, ils développent et fortifient les muscles.

Tracer d'abord la ligne de terre, puis élever le trapèze par des verticales, et le terminer par les horizontales ; les petits détails de la corde et du terrain terminent le dessin ; le soleil venant de droite, la gauche de la construction sera dans l'ombre, on l'indiquera au moyen de traits plus forts.

2^{me} DIVISION. — *Barrière—Clôture d'un jardin*, très facile à établir avec des planches ou des madriers. Pour le trait, même observation que pour le trapèze.

TROISIÈME EXERCICE

1^{re} DIVISION. — *Porte de grange ou de cave, mur en pierre de taille.*

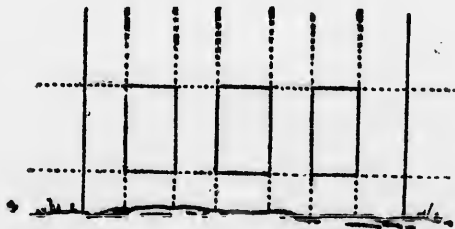
Repasser d'abord sur l'esquisse indiquée, mener très légèrement toutes les lignes horizontales et ensuite les verticales ; ces lignes tracées bien droites, les renforcer par un trait plus fort, en ajoutant les détails, et en indiquant bien les joints formés par le ciment ; puis effacer à la gomme le prolongement inutile des lignes qui ont aidé à la construction.

L'herbe se fait quand tout le reste est terminé.

2^{me} DIVISION. — *Entrée d'une maison en pierre, porte et fenêtre.*

Comme dans l'exercice précédent, les horizontales d'abord, les verticales ensuite, bien observer les traits d'ombre.

Le premier trait fait comme ci-dessous, repasser, en effaçant les traits devenus inutiles.



QUATRIÈME EXERCICE

LIGNES OBLIQUES

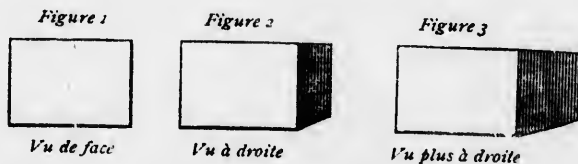
1^{re} DIVISION. — *Fil à plomb* employé par les maçons pour vérifier les verticales.

La base de cet instrument reposant par terre pour l'élévation d'une fondation, ou sur un mur pour en vérifier la direction, permet au fil au bout duquel est suspendu le plomb, de déterminer d'une manière absolue la situation du mur, en contrôlant la bonne construction ; car pour qu'une maison soit solide, il faut que ses murs ne penchent ni à droite ni à gauche.

Repasser l'esquisse, qui est des plus simples, observer le trait d'ombre, et, dans la 2^{me} division, joindre entre eux les points d'intersection, à la règle d'abord, au trait à main levée ensuite.

DEUXIÈME MODÈLE. — *Un coffre*, vue perspective donnant des obliques, quoique vue de près, toutes ses surfaces sont composées de lignes parallèles et perpendiculaires deux à deux.

De près, le coffre présente la figure 1 ; si l'on s'en éloigne vers la droite, il prendra la forme des modèles numéros 2 et 3.



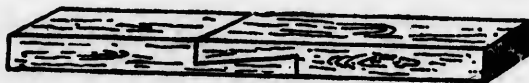
Faire observer attentivement cette déformation des objets, pour amener rapidement par la suite les élèves à l'étude des principes de la perspective.

Comme dessin, ce modèle est des plus simples, il n'y a qu'à observer les points tracés pour l'intersection des lignes.

CINQUIÈME EXERCICE

1^{ère} DIVISION. — *Pièces d'assemblages en bois.*

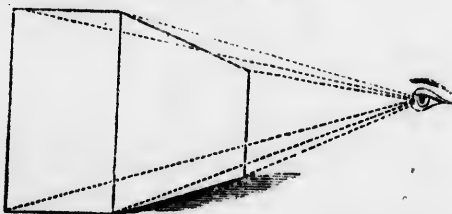
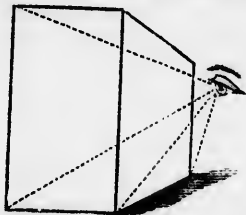
Ce modèle peut être très nécessaire pour aider à unir entre eux deux madriers de construction. Cette jonction donnera assez de solidité pour éviter la recherche d'une pièce d'un seul morceau.



Ces pièces sont faciles à dessiner, les élèves qui ne pourraient représenter les veines du bois, laisseront ces parties en blanc, mais ils doivent d'abord essayer (y tenir la main S. V. P).

2^{ème} DIVISION. — *Tribune du maître à la campagne.*

Pour cette étude, rappeler aux enfants le principe de déformation énoncé pour le coffre, et veiller à ce



qu'ils ne dépassent en aucun sens, les angles indiqués comme points de jonction des différentes lignes.

SIXIÈME EXERCICE

1^{ère} DIVISION.—*Herse*—Outil aratoire servant, après le labour, à arracher les mauvaises herbes, sans abîmer le travail de la charue.

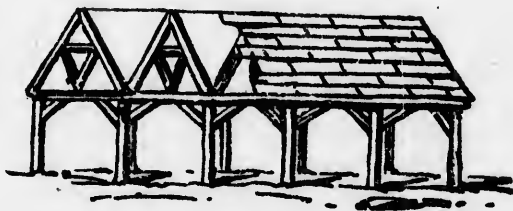
Ce modèle peut servir à la construction d'un de ces outils, d'une si grande utilité pour les cultivateurs: Là, point de déformation, c'est sa forme régulière.

2^{ème} DIVISION.—*Chevron*—Pièce de bois pour construction.

Suivant la longueur d'un bâtiment, 2, 3, 4, 5, 6, de ces chevrons, placés sur un même alignement, permettront de construire une maison, une grange, etc.

Il suffit de les joindre entre eux par des madriers formant les murs. Quand aux deux bras du dessus, ainsi soutenus par les contreforts indiqués, ils pourront supporter une toiture solide.

Le dessin est très simple, il sera bon que le maître le dessine au tableau par le moyen suivant.



Ceci servira d'exercice récapitulatif des lignes horizontales, verticales et obliques déjà employées,

PONT TOURNANT. OUVERT. (CANAL LACHINE)



près le
travail

outils,
int de

struc-

de ces
ont de

rmant
tenus
e toi-

tre le

zou-

RÉCAPITULATION DES LIGNES DROITES

1^{re} DIVISION.—*Partie du pont tournant établi sur le canal Lachine, à Montréal*

Au moyen d'un mécanisme, ce pont suspendu se déplace facilement, pour donner libre passage aux bateaux qui entrent dans le canal ou qui en sortent.

Chacune de ses parties tourne sur son centre, et l'ouverture ainsi faite entre les piles de soutènement laisse libre cours à la navigation.

Dans ce dessin, tracer d'abord la pile centrale et les deux piles de prolongement, ensuite mener toutes les horizontales, puis les grandes obliques formées par les câbles de suspension en fer, et enfin terminer par la construction du barrage en bois, composé, comme dans le premier exercice de la méthode, d'obliques qui se croisent.

Faire tracer à la règle légèrement, et ensuite faire passer sur ce premier trait à main levée, en observant bien les traits d'ombre. (Voir page 19).

DEUXIÈME PARTIE

LIGNES COURBES

On appelle *ligne courbe* toute ligne qui n'est ni droite ni brisée ; l'anse d'un panier, un cercle de tonneau, sont des courbes.



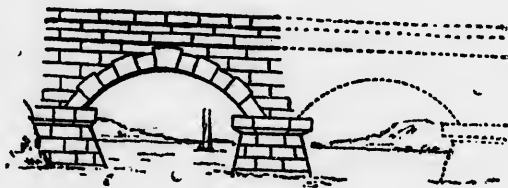
Une courbe est *indéfinie* quand elle peut être prolongée par les extrémités (figure 1),

Elle est *limitée*, quand ses extrémités sont coupées par des droites (figure 2).

Elle est *fermée* lorsque, revenant à son point de départ, elle semble n'avoir ni commencement, ni fin, comme la circonférence, l'ovale (fig. 3 et 3 bis).

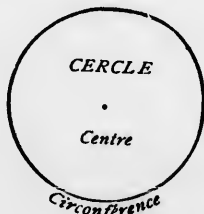
Elle est *développée*, quand, au lieu de revenir à son point de départ, elle se déroule en spirale (fig. 4), comme la coquille du calimaçon.

Enfin elle est *raccordée*, lorsque, continuée par une autre courbe ou par une droite, le point de suture est invisible (figure 5).



DU CERCLE

On appelle *cercle*, un espace terminé ou circonscrit par une ligne courbe nommée *circonférence*, et dont tous les points sont également distants d'un point intérieur appelé *centre*.



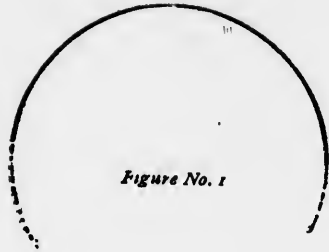


Figure No. 1



Figure No. 3



Figure No. 2



Figure No. 3 Bis.



Figure No. 4

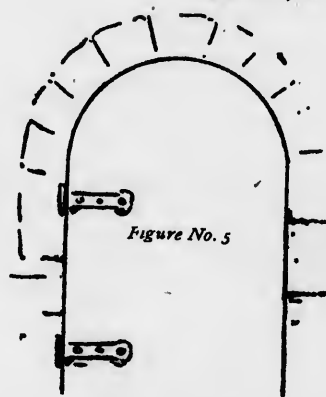
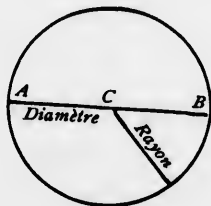


Figure No. 5

Faire toutes ces figures au tableau, et les faire tracer aux élèves sur leurs ardoises.

DIAMÈTRE.

Toute ligne qui, comme la ligne A B, passant par le centre du cercle, le coupe par moitié, se nomme *diamètre*.

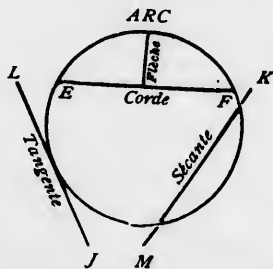


RAYON

Toute ligne qui partant du centre du cercle, aboutit à un point quelconque de la circonférence, comme C D, se nomme *rayon*.

CORDES, ARCS ET FLÈCHES

La ligne E F, qui, sans passer par le centre, coupe la circonférence en deux points, se nomme *corde*,



et la portion de la circonférence qu'elle intercepte se nomme *arc*.

La perpendiculaire qui est élevée sur le milieu de C F se nomme *flèche*.

Toute ligne qui traverse et coupe la circonférence en deux points (figure ci-dessus, ligne J K) se nomme *sécante*.

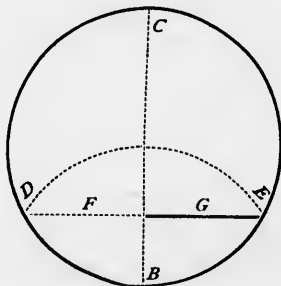
Une ligne tracée en dehors de la circonférence et qui ne la touche qu'en un point, qu'on nomme point de contact (figure ci-dessus, L M), se nomme *tangente*.

DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE EN PARTIES ÉGALES

Soit la circonférence ci-contre partagée par son diamètre en deux parties égales.

Abaisser une verticale passant par le milieu du diamètre, et l'on aura la division en 4. On pourra ensuite diviser en 8, 16, 32, etc., il suffira de mener des cordes et de conduire des rayons passant par les milieux de ces cordes et le centre de la circonférence. Pour la diviser en un nombre impair, en 7 par exemple, nous indiquerons ce moyen.

Prendre le $\frac{1}{2}$ du diamètre CB (figure ci-dessous), et avec cette ouverture de compas, décrire l'arc DE; par les deux points d'intersection mener une corde FG; la moitié de corde sera égale approximativement à la corde de la 7^{me} partie de la circonférence.



Dans ce cours préparatoire, nous ne voulons pas aborder la géométrie d'une manière encombrante ; notre but n'est que de donner à l'élève un aperçu des principes généraux qu'elle renferme, et sans lesquels il n'y a pas de dessin possible.

Nous nous promettons bien d'élaborer un petit cours qui marchera avec ceux qui suivront.

On remarquera qu'un questionnaire termine chacune de ces deux parties (lignes droites et lignes courbes) ; au maître d'en profiter, et de ne traiter chaque fois que le nombre de questions qu'il aura préalablement étudiées ; 4 ou 5 questions suffisent à chaque leçon. Revenir ensuite, en récapitulant, de manière à ce que l'élève n'oublie pas les leçons précédentes. Le maître même donnera chaque mois une composition par écrit, résumant toutes les questions posées et expliquées dans le cours du mois.

QUESTIONNAIRE—LIGNES COURBES

- 1°. Qu'appelle-t-on ligne courbe ?
- 2°. Quand une courbe est-elle limitée ?
- 3°. Quand une courbe est-elle fermée ?
- 4°. Quand une courbe est-elle développée ?
- 5°. Quand une courbe est-elle raccordée ?
- 6°. Qu'est-ce que le cercle ?
- 7°. Qu'appelle-t-on circonférence ?
- 8°. Qu'est-ce que le diamètre ?
- 9°. Qu'appelle-t-on rayon ?
- 10°. Qu'appelle-t-on corde ?
- 11°. Qu'appelle-t-on arc ?
- 12°. Qu'appelle-t-on flèche ?
- 13°. Qu'est-ce qu'une sécante ?
- 14°. Qu'est-ce qu'une tangente ?

- 15°. Comment peut-on diviser une circonférence :
- 16°. 1° En 4 parties ?
- 17°. 2° En 8 parties ?
- 18°. 3° En 16 parties ?
- 19°. Comment diviser une circonférence en 7 parties ?

APPLICATION DES COURBES

PREMIER EXERCICE

Joug, pièce de bois qu'on met par-dessus la tête des bœufs pour les atteler.

Dans tous les exercices des courbes qui vont suivre, la méthode est la même que pour les droites, nous la rappellerons en quelques lignes : esquisser légèrement le *pointillé*, repasser ensuite avec un trait bien net, et ne pas omettre de grossir le trait d'ombre que nous indiquons toujours.

Dans les traits où le tracé n'est plus répété que par des points de repère, exiger des courbes bien nettes, pas de brisures ; l'élève devra toujours effacer jusqu'à ce que la ligne soit bien nette ; *alors seulement* il fera son trait fort.

Tonneau, Marmite.—Ces objets sont assez connus pour nous en éviter la description ; leur dessin est des plus faciles.

SECOND EXERCICE

Service à thé—Pot au lait, sucrier, tasse ou théière.

Objets parfaitement connus ; bien observer le genre des courbes, qui ont, dans toutes leurs parties, une grande analogie avec l'écriture, quant aux coups de crayons déliés ou pleins.

Pour la deuxième partie de cet exercice, nous n'indiquerons que des rectangles pointillés, partagés verticalement et horizontalement.

Amener l'élève à bien utiliser ces constructions préalables qu'il devra d'abord tracer souvent sur son ardoise.

TROISIÈME EXERCICE

Ogive gothique, genre d'architecture dont le style remonte au 12^{ème} siècle. Bon nombre d'églises bien conservées, en France, font encore l'admiration de tous.

Cet exercice demande beaucoup d'attention, veiller à ce que chaque courbe soit parallèle à celle qui la précède et que le point de raccord des courbes soit invisible.

Bénitier roman, surmonté d'une croix ; ce style remonte au 7^{ème} siècle.

Bien observer le nombre d'ovales qui ornent la coupe, leur déformation perspective, et le trait d'ombre qui donnera la rondeur nécessaire à cet objet.

QUATRIÈME EXERCICE

Charrue, instrument aratoire nécessaire au labour de la terre. Dessiner au tableau la charrue ci-dessous, qui fut employée par les premiers hommes, et dont le modèle s'est perpétué en Bretagne (France), berceau de nos ancêtres, jusqu'à nos jours. On la rencontre encore chez quelques laboureurs pauvres.



De nos jours, le soc en bois a fait place au soc d'acier, qui a presque la forme d'un sabot.

Cet exercice récapitule droites et courbes, et donne un modèle exact de cet outil de première utilité pour le laboureur. Quant à la pente des obliques, bien les vérifier au moyen des comparaisons d'angles.

PAYSAGES

Comme lignes, ces exercices résument tout ce qui a été fait dans le dessin des choses (droites et courbes), mais il faut y ajouter les détails, les horizons, les lointains qui y sont indiqués par quelques traits et d'une manière claire et précise, pour amener bien vite l'élève à l'étude de la ligne d'horizon et des premiers éléments de perspective, dont nous parlerons dans les cours qui suivront.

La méthode ne change pas : repasser au trait l'esquisse légère que nous donnons, pour grossir les traits, pour obtenir les ombres que nous indiquons dans le modèle général ; et en 2^{ème} Division, tracer légèrement le contour avant d'en chercher les différentes parties et les détails.

PREMIER EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{ère} DIVISION.—*Phare en bois*, construction dont les feux ou signaux, sur les côtes, servent à guider les navires en remontant les fleuves ou traversant les lacs.

2^{ème} DIVISION.—*Deux tourelles d'observation*, qui existent encore de nos jours, et qui gardaient autrefois les fortifications élevées par le Séminaire contre les attaques incessantes des sauvages.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Maison où naquit Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget (à Lévis) en 1791.*

Cette construction, de la fin du 18^{ème} siècle, existe toujours, et perpétue en nous le souvenir de ce vénéré Prélat.

Cette étude est entièrement composée de lignes droites et est des plus faciles ; le terrain, le fleuve, l'horizon, tout est indiqué en quelques coups de crayon des plus simples. Bien grossir les traits comme il est indiqué, de manière à obtenir les ombres nécessaires.

Tracer le contour de la maison avant d'en chercher les détails (voir page 9).

DEUXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{ère} DIVISION.—*Etude d'herbes et de plantes poussant entre les pierres, près des cours d'eau.*

2^{ème} DIVISION.—*Etude de pierres au bord d'un lac.*

Dans la première division de cette partie, tracer les deux contours les plus avancés, ensuite esquisser ceux en arrière, et enfin chercher les détails et dessiner le terrain.

Pour les pierres, même observation que pour les herbes, et, dans les deux cas, renforcer le trait pour bien donner les ombres, d'ailleurs très faciles à reproduire.

DEUXIÈME EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

1^{ère} DIVISION.—*Herbes et vignes sauvages poussant au pied d'un vieux mur—tronc d'arbre.*

Tracer 1° d'abord le mur—2° la touffe d'herbes—3° le tronc d'arbre. Revenir ensuite sur les détails, et terminer par les ombres au crayon tendre.

2^{ème} DIVISION.—*Petit rapide—chêne et sapin.*

Même marche à suivre que pour la partie précédente.

TROISIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Etude d'arbres—Chêne et peuplier.*

Le bois de chêne est dur, fort, et porte le gland, qui peut servir à la nourriture des porcs, le chêne est en Europe, ce que le noyer noir est en Canada.

On s'en sert beaucoup pour les constructions, les planchers sont presque toujours en chêne, et sont beaucoup plus faciles à entretenir que ceux en bois de pin. Ce bois (le chêne) résiste longtemps ; on en fait aussi des meubles très élégants.

En Europe, le chêne croît surtout dans les terrains secs ; on trouve dans certaines parties de la France, telles que la Bretagne, la Normandie, etc....., de grandes étendues de terrain entièrement plantées de chênes.

2^{me} DIVISION.—Le peuplier est à peu près le plus élevé de tous les arbres, et celui dont la croissance est la plus rapide. Il croît surtout dans les lieux humides, dans les prairies sises au bord de l'eau, ou sur le bord des routes qui longent les rivières.

Bernardin de Saint-Pierre, auteur de Paul et Virginie, a fait un très beau poème sur cet arbre, dont le bruissement des feuilles a quelque chose de plaintif et de mélancolique.

Les feuilles peuvent servir à la nourriture des bestiaux, qui les aiment beaucoup. Il y a vingt sortes de peupliers, On se sert beaucoup de ce bois pour la menuiserie.

RÈGLE GÉNÉRALE

Pour l'étude des arbres, tracer d'abord le tronc, puis les branches principales, ensuite esquisser les divers groupes de feuilles, en tracer les détails, les ombrer légèrement, d'abord au crayon le moins noir, et revenir ensuite donner les tons avec le 2^{me} crayon, plus tendre et plus teinté.

TROISIÈME EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

1^{ère} DIVISION.—*Moulin à vent*, ce moulin est ainsi nommé parce que sa force motrice est le *vent* ; il sert à moudre le grain, une échelle y donne accès ; cette construction, en bois, est des plus simples.

Dans le dessin, bien observer les ombres, et les traits qui indiquent l'horizon.

2^{ème} DIVISION.—*Maison en bois, vue perspective*.

Ce mode de construction est très commun en Amérique, mais peu usité en Europe. Ce genre remonte aux premiers temps de la colonisation, où il fallait se mettre promptement à l'abri, en utilisant le bois, qui était abondant, et dont l'emploi était plus prompt que celui de la pierre, qui aurait pris trop de temps, même pour l'extraction.

Pour le dessin de cette maison, même méthode que pour le moulin.

QUATRIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{ère} DIVISION.—*Orme (famille des ulmées)*, arbre très commun au Canada, et qui sert généralement à border les routes. Cet arbre peut vivre plusieurs siècles, et prend en vieillissant des proportions énormes.

On le retrouve sous toutes les zones tempérées ; on l'emploie beaucoup à la construction des navires.

Les touffes de feuillages sont distinctes, les tracer après avoir esquissé le tronc et les branches qui les traversent.

2^{ème} DIVISION.—*Vieux cèdre*, arbre de la même famille que le pin, le sapin, etc..... ; comme ces derniers, il produit des fruits en forme de cône. On nomme ces sortes d'arbres des conifères.

Cette étude de branches et de troncs, dénués de feuilles, devra être faite avec soin, afin de se bien préparer aux études sérieuses de cet arbre, qui se trouvera souvent dans nos études de bois et près des chutes qui formeront notre deuxième cours.

QUATRIÈME EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Barge ou berge*, bateau à fond plat, à voiles, portant un mât avec deux longues vergues, et un demi-mât d'avant pouvant porter un foc. Cette embarcation sert toujours au transbordement des marchandises arrivant d'outre-mer par les navires océaniques, ou bien encore le long des fleuves pour le transport du bois ou du charbon.

Pour le dessin de marine.

Dessiner les objets dans leur ordre ; ici la barge nous paraît la première, c'est-à-dire la plus rapprochée de nous, on l'appellera 1^{er} plan, et on l'esquissera d'abord ; le quai d'embarquement, fait de troncs d'arbres solidement enfoncés sous l'eau, vient ensuite, ce sera le 2^{me} plan ; enfin l'horizon est reculé au 3^{me} et dernier plan.

Ceci fait, représenter les détails relatifs au fleuve, comme nous les donnons, en quelques coups de crayon moelleux et bien distancés les uns des autres.

Ce que nous venons de dire pour les plans s'applique à toute sorte de dessin.

2^{me} DIVISION.—*Chaloupe, canot d'écorce*.

Celle représentée ici pourrait affronter sans danger la traversée des lacs, et même côtoyer le Golfe. C'est la barque de voyage, de pêche ou de transport ; elle porte un mât avec une voile droite, on peut aussi adjoindre un foc à l'avant.

Le canot d'écorce est de construction particulière aux diverses peuplades sauvages de l'Amérique.

Quel est le Canadien qui n'a pas vu de canot d'écorce, et admiré la légèreté de ces embarcations?

Bien peu, nous le croyons, ont été privés de cet avantage, tous ont pu reconnaître le génie industriel des premiers habitants du sol Canadien, les sauvages, et c'est grâce à la légèreté de ces esquifs que, dans leurs luttes ou leurs

- excursions, le portage d'une rivière à une autre s'opérait facilement.

Pour le dessin de cette 2^{ème} division, opérer comme pour la première : les chaloupe et canot d'abord, ensuite la terre, 1^{er} plan, l'horizon et enfin le fleuve.

CINQUIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

Le Fort Chambly. construit en 1666, par Chambly, officier au régiment de Carignan ; il subit bon nombre de sièges contre les Anglais, les Iroquois ou les Américains.

En 1710, il résista au général Schuyler, et fut évacué en 1760, à l'arrivée du général Amherst ; il eut aussi à se défendre contre l'invasion Américaine en 1775.

Le dessin que nous donnons représente le fort avant les récentes restaurations opérées par monsieur Dion.

DESSIN

Répéter, dans la deuxième partie de cet exercice, le même travail que nous donnons à la 1^{ère} page—une esquisse simple donnant le contour du fort, ensuite les collines, enfin les détails des murs, puis le terrain et l'eau.

Cet exercice n'est composé que de traits parallèles d'une grande simplicité ; nous espérons que ce sujet plaira beaucoup aux élèves.

CINQUIÈME EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Bords d'un cours d'eau*, études d'herbages, de pierres, d'horizon.

Cet exercice récapitule ce qui a été donné dans ce genre : 1° esquisser les pierres ; 2° les divers groupes d'herbes ; 3° le 3^{ème} plan, qui est la rive éloignée ; 4° les arbres ; revenir ensuite pour dessiner les détails, les ombres, et enfin terminer par le tracé de l'eau.

SIXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Le Castor*, emblème national des Canadiens-Français.

On le représente généralement rongeur une feuille d'érable, qui, elle aussi, est un autre emblème.

Le Castor signifie : Génie, Industrie, Travail, et l'érable veut dire : produit incomparable.

Le Castor est un mammifère (*animal portant des mamelles*), on le trouve surtout dans l'Amérique du Nord, il sait se construire des habitations sous-marines ; pour se mettre à l'abri ; il y fait ses provisions pour parer aux éventualités de la mauvaise saison ; il est à la fois économe et industriel ; malheureusement il disparaît peu à peu, car de nombreux chasseurs lui disputent sa fourrure, qui est d'ailleurs très belle et très recherchée.

SIXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Chapelle et grotte de Sainte-Anne de Beaupré.*

Aucun site n'est plus charmant que celui où est construit cette chapelle, tant vénérée de tous les bons catholiques. Chaque année, les Canadiens ne manquent pas d'aller rendre visite à la bonne Sainte-Anne, et l'implorent pour obtenir telle ou telle grâce qui leur est nécessaire.

Les miracles opérés chaque année ne se comptent plus. Bon nombre de boiteux y ont laissé leurs béquilles, des aveugles y ont recouvré la vue.

Bref, la prière et une foi ardente ont fait de ce sanctuaire le plus fréquenté de toute l'Amérique du Nord.

ORNEMENT

PREMIER EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Feuille de lierre.*

Style grec, ce genre d'ornementation peut servir à faire des bordures.

Feuille de trèfle. Ornement remontant au moyen-âge ; n'ayant plus rien sur quoi se baser, on copia la nature, l'interprétant d'après les anciens styles.

2^{me} DIVISION.—*Lierre roman*, genre propre aux romains, on retrouve cet ornement dans beaucoup de frises et de bordures.

RÈGLE GÉNÉRALE POUR L'ORNEMENT

Dans notre 1^{re} et notre 2^{me} division de chaque partie, nous donnons un pointillé qui facilitera l'éducation de la main—à la 3^{me} et à la 4^{me} division, nous n'indiquerons plus

que quelques points de repère ; l'élève devra d'abord esquisser les grandes tiges, le contour général des feuilles, et enfin terminer par un trait bien net. Bien observer ce que nous avons dit aux principes généraux pour le dessin des feuilles (*voir la feuille de chêne, d'abord esquissée, puis ombrée*). Les ombres s'obtiendront en tenant le crayon finement taillé et à plat.

PREMIER EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Feuille de laurier*. Style roman, ce genre, très usité, se rencontre souvent.

2^{me} DIVISION.—*Motif décoratif*, moyen-âge, appartenant à une époque de transition, très intéressante à étudier, entre le style gréco-romain ou Rompéien, et le style bysantin proprement dit. (*Style gréco-romain* veut dire fusion des deux styles en un seul ; *style Bysantin*, c'est-à-dire genre d'architecture orientale).

DEUXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} et 2^{me} DIVISION.—*Pommes de pin*, enveloppées d'une ornementation romane, qu'on retrouve autour de bon nombre de chapiteaux romans et de colonnades romanes.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Demi-palmette grecque*, faite en forme d'enroulement, pour frises ou soubassements, et pour chapiteaux.

TROISIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Fleur de lys*, figure en fer de lance, autrefois emblème héraldique de la maison de France. Louis le jeune est le premier qui l'adopta officiellement en 1180.

2^{me} DIVISION.—*Feuille à cinq dentelures*, style renaissance, petit motif pour bordure et frise.

DEUXIÈME PARTIE

UNE DIVISION.—*Ornement renaissance (François 1^{er})*.

Interprétation fantaisiste de feuilles avec fleur décorative, style grec.

QUATRIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Fleur décorative assyrienne*, de l'époque Ninivienne (*du temps de Ninive*), copiée d'après une peinture du Palais de Khorsabad, à Ninive.

2^{me} DIVISION.—*Chardon persan*, style moyen-âge, peut s'harmoniser avec l'époque assyrienne pour des bordures, des frises et même des chapiteaux.

DEUXIÈME PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Frise grecque*, pour l'ornementation des entablements d'architecture, gorges-boudins de chapiteaux.

2^{me} DIVISION.—*Feuille d'acanthé*, ornement principal des chapiteaux de l'ordre corinthien et de l'ordre composite.

Cette plante appartient aux herbacées, est très vivace, et surtout gracieuse ; elle fut remarquée près d'un tombeau par le sculpteur grec Callimaque, qui, émerveillé par sa grâce et sa délicatesse, en fit le plus beau de tous les ornements des chapiteaux corinthiens.

CINQUIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Feuille de chêne*, style Louis XVI, on s'en sert pour représenter la force, et orner les monuments élevés à la mémoire des braves tombés ou morts au service de la Patrie ; cet ornement s'unit très bien au laurier, qui est l'emblème de la gloire.

2^{me} DIVISION.—*Feuille d'acanthé*, Louis XVI, entourant une branche de laurier, motif pour bordure, fronton, miroir, boiseries.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Chapiteau greco-roman*.

Le mot chapiteau, répété bien des fois dans cette partie de la méthode, vient du mot latin *caput*, qui veut dire tête. C'est le nom donné aux têtes de colonnes inventées par les grecs, en dehors de toute formule géométrique.

Celui représenté a la feuille d'acanthé taillée en style roman.

SIXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{re} DIVISION.—*Ornement d'acanthé*, style Louis XV, propre à toute décoration, pierre, bois ou métal.

2^{me} DIVISION.—*Coquille Louis XV*, pour écusson, cartouche d'inscription, peut avec avantage se mêler, à un fronton de même style ; elle est traversée à sa base, par une branche de laurier, emblème d'un souvenir de gloire.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Enroulement ornemental*, style renaissance (François 1^{er}).

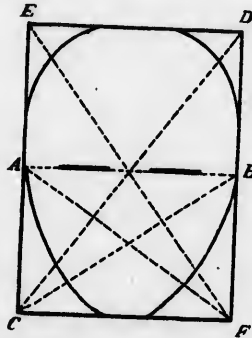
Feuilles d'acanthé, mélangées de liserons ; ce dessin peut avec avantage servir à la peinture décorative, et à l'ornementation de bordures, frises et chapiteaux.

TÊTE

PREMIER EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

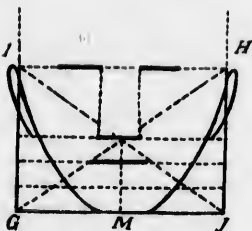
1^{ère} et 2^{ème} DIVISION.—*Théorie préliminaire de la tête.*

Pour les études de face ou de $\frac{3}{4}$, le moyen que nous donnons est mathématique, et jusqu'à ce que l'élève soit bien sûr de lui pour le placement de la bouche, des yeux, du nez, etc., il ne devra jamais manquer d'établir, d'abord, la figure ci-dessous que nous donnons dans notre méthode au 1^{er} exercice.



Cette figure est composée d'un rectangle construit, la ligne horizontale supérieure, étant les $\frac{3}{8}$ de la verticale, partagé en deux par la ligne AB, qui donne exactement la ligne sur laquelle sont placés les yeux ; deux diagonales CD et EF traversent, en se coupant au centre, au point O.

Tracer ensuite deux autres diagonales, qui couperont la 2^{ème} moitié du rectangle (partie basse) en deux autres parties, GH, IJ.



Le nez occupera le centre L, de ces deux nouvelles diagonales ; la largeur du nez est égale à la distance comprise entre les deux yeux, et comme cette distance est toujours égale à la largeur d'un œil, il s'en suit que le bas du nez (les ailes du nez) est égal à la largeur d'un œil.

Partager la distance comprise entre le point L, et le point M en 3 parties ; la bouche occupera la première partie et le menton la seconde ; les oreilles sont comprises entre la ligne des yeux et celle des ailes du nez.

Pour une figure de trois quarts, ou de profil, même observation.

PREMIÈRE EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

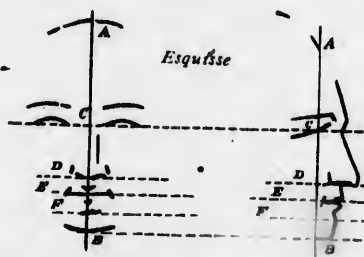
Yeux—de face, profil, trois quarts.

Organé de la vue, nous avons expliqué précédemment l'emplacement des yeux, nous allons maintenant étudier les trois positions générales de l'œil.

Pour le dessin de tête, nous donnons, dans chacune de nos 1^{ères} et 2^{èmes} divisions, un trait pointillé donnant l'ensemble ; il faudra, comme pour l'ornement, repasser d'abord cet ensemble, puis esquisser conformément au modèle, et enfin terminer par la valeur des traits et les détails.

Dans la 3^{ème} et la 4^{ème} division, nous appliquons, sur les modèles qui sont en tête de ces divisions, quelques lignes de construction pointillées, et nous plaçons notre angle de vérification de manière que maître et élève puissent d'un coup d'œil juger de l'exactitude du travail.

Il faudra donc opérer de cette manière : tracer d'abord les lignes de construction, qui ne doivent jamais changer, si vous voulez vite acquérir la sûreté des proportions, point essentiel dans le dessin artistique.



Comme vous le voyez par la construction ci-contre :

- la ligne AB est partagée en deux,
- le point d'intersection C indique la hauteur où seront placés les yeux,
- le 2^{ème} point D les ailes du nez,
- le 3^{ème} point E la bouche,
- le 4^{ème} point F le menton.

Tracez ensuite l'ensemble, esquissez, puis terminez par les détails ; ces lignes de construction doivent être peu visibles, il faudra toujours les tracer d'un crayon léger.

AVIS

Nous ne reviendrons pas sur ces principes, qui sont immuables.

DEUXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{ère} et 2^{ème} DIVISION.—*Bouche*, prise de face, de profil, de $\frac{3}{4}$.

Partie du visage de l'homme qui reçoit les aliments et donne passage à la voix.

Dessin : suivre attentivement nos recommandations ; la bouche et toutes les parties du visage sont des plus sérieuses à étudier .

DEUXIÈME PARTIE

1^{ère} et 2^{ème} DIVISION.—*Nez*, les 3 positions.

Partie saillante du visage, entre la bouche et le front, et qui est l'organe de l'odorat ; sa longueur est proportionnée à la longueur du visage, il'en occupe *un quart*.

TROISIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

1^{ère} et 2^{ème} DIVISION.—*Oreilles*, les 3 positions.

Organe de l'ouïe : elles sont toujours placées, le haut de l'oreille à la hauteur de la ligne des yeux, et le bas à la hauteur des ailes du nez.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*Esquisse de $\frac{3}{4}$* .

Copié d'après une statue.

Tracer les lignes de construction, puis l'ensemble.

QUATRIÈME EXERCICE—DEUXIÈME PARTIE

UNE DIVISION.—*Le Christ*, d'après Rubber, copié sur un tableau (Jésus au milieu du peuple) ; nous nous sommes

appliqué à le rendre le plus simplement possible, afin que l'élève arrive rapidement à le copier, même de mémoire.

Suivez nos tracés et nos lignes de construction.

DEUXIÈME PARTIE

UNE DIVISION. — *Samuel de Champlain*, qui naquit, croyons-nous, à Brouage en Saintonge, France, vers 1567, rein n'est bien précis à cet égard ; c'était un cœur brave et vertueux, d'un grand courage. Il consacra sa vie à la prospérité de la Nouvelle-France, fonda Québec en 1608, et mourut en cette ville le 25 décembre 1635, après deux mois de souffrances, regretté même de ses ennemis.

Dessin : rendre les traits aussi moëlleux que possible, sans cela pas de ressemblance.

CINQUIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

UNE SEULE DIVISION. — *La Vierge à la chaise*, de Raphaël, ainsi nommée parce que la sainte Vierge est assise dans une chaise, une des plus jolies conceptions de ce grand génie. Raphaël Sanzio, naquit en 1483 à Urbino (Italie) ; son père, et le Pérugin, autre grand maître, lui donnèrent les premières notions ; il abandonna leur manière de peindre, consulta les cartons de Michel-Ange, et fit nouvelle école ; il s'appliqua surtout à peindre la très sainte Vierge, dont il nous a donné le triomphe dans toute sa splendeur, dans sa *Vierge Sixtine*, ainsi appelée parce que le grand pape Sixte-Quint est à ses pieds ; aucun autre peintre ne l'a égalé.

Il mourut en 1520, à la fleur de l'âge, en laissant de nombreux chefs-d'œuvres, dont le plus grand est la Transfiguration de Notre-Seigneur.

DEUXIÈME PARTIE

UNE DIVISION. — *Vieux Trappeur*. Ce dessin fantaisiste nous donne un beau profil, en même temps qu'il nous

rappelle nos hardis chasseurs canadiens ; nous pensons que ce modèle plaira beaucoup à la jeunesse, et que les élèves le feront avec goût, afin de perpétuer en eux le souvenir de ces hommes braves et énergiques.

SIXIÈME EXERCICE—PREMIÈRE PARTIE

UNE DIVISION.—*Jacques-Cartier*, naquit à Saint-Malo (France) à la fin du 15^{ème} siècle. François 1^{er} l'envoya à la découverte des terres neuves. Il arriva dans le golfe du Saint-Laurent au mois de juin. En débarquant sur nos côtes, ce capitaine, aussi pieux que brave, fit planter une croix, surmontée des armes de France, et, au nom de son souverain, il prit possession de la Nouvelle-France.

DEUXIÈME PARTIE

UNE SEULE DIVISION.—*De Maisonneuve*, 1^{er} gouverneur de Montréal, fut choisi par la Compagnie des Cent-Associés pour la représenter au Canada, et établir une bourgade fortifiée, dont Mr de Maisonneuve fut nommé gouverneur.

Il arriva à Montréal le 17 mai 1642, en compagnie de Mr de Montmagny et du Supérieur des Jésuites, qui y célébra la messe ce jour-là.

On se mit à l'œuvre, et bientôt parurent les premières maisons de Ville-Marie ; mais en dépit de son pieux fondateur, le nom de Montréal a prévalu.

Dans ces deux dessins, suivre nos indications, et répéter souvent ces deux exercices, pour arriver à tracer de mémoire la figure de ces deux hommes, dont les noms seuls font vibrer nos cœurs.

LETTRES D'APPROBATION

DÉPARTEMENT DU SURINTENDANT LOCAL,

Montréal, 22 Avril 1886.

Rapport fait par M. U. E. Archambault sur la Méthode Nationale de Dessin de M. E. M. Templé.

Après avoir pris connaissance de la Méthode Nationale de Dessin par M. E. M. Templé, je la trouve excellente, bien graduée et précédant des notions les plus simples à la connaissance plus parfaite du dessin. Cette méthode a l'avantage d'embrasser tous les genres, et l'avantage plus grand encore pour nous, d'apprendre aux enfants à aimer le Canada et sa magnifique nature, par les motifs pris dans le pays.

Si le problème que l'on cherche à résoudre depuis longtemps en Amérique, à savoir : de faire enseigner le dessin par ceux qui n'y sont pas habiles, est possible, la Méthode Nationale de M. E. M. Templé, sera certainement le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat, qu'on regarde toujours comme problématique. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à dire que je ne connais pas de méthode plus simple et en même temps plus complète pour cette étude ; l'instituteur de bonne volonté pourra trouver, en l'étudiant sérieusement, le moyen de diriger ses élèves dans l'exercice du dessin, et de leur faire acquérir les éléments de cet art si utile.

U. E. ARCHAMBAULT,
Surintendant Local.

ÉCOLE NORMALE LAVAL DE QUÉBEC,

Québec, 22 Mai 1886.

Lettre d'approbation de M. l'Abbé Bégin, Principal de l'École Normale Laval de Québec.

MONSIEUR,

Le jugement que Monsieur le Principal de l'Académie Commerciale Catholique du Plateau a porté sur votre Méthode Nationale de Dessin me paraît tout à fait exact et bien fondé.

Cette méthode, si simple et si rationnelle, est très propre à faciliter l'étude et l'enseignement de cette importante matière. Je forme des vœux bien sincères pour que votre patriotique projet rencontre partout l'approbation et l'encouragement qu'il mérite à si juste titre.

Veillez agréer, Monsieur le Professeur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

L. N. BÉGIN,

Principal E. N. L.

ÉCOLE NORMALE JACQUES CARTIER, DE MONTRÉAL,

Montréal, Juin 1889.

Lettre d'approbation de M. l'Abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

CHER MONSIEUR TEMPLÉ,

J'ai examiné votre Méthode Nationale de Dessin. Si j'étais artiste, ou simplement professeur de dessin, mes remarques ou mes critiques pourraient avoir un certain poids. Je ne puis donc, dans une pareille matière, que faire connaître ce que doit être un pareil cours. Il faut qu'il soit vraiment méthodique, c'est-à-dire que les exemples ou modèles, soient disposés de manière à ce que le premier facilite l'exécution du second, et ainsi de suite. J'ai vu de prétendues méthodes où l'élève aurait aussi bien pu dessiner les exemples du milieu que ceux du commencement.

Vous me paraissez avoir évité ce défaut.

Mais ce que je peux apprécier avec connaissance de cause, c'est le côté pratique et économique de votre Méthode. L'élève peut n'acheter qu'une seule feuille à la fois, les modèles ne seront donc jamais défraîchis. Il peut acheter la même feuille plusieurs fois, tant qu'il n'aura pas réussi à la copier d'une manière passable.

Vous avez su éviter un inconvénient qu'on rencontre souvent, quand on veut suivre aveuglément le cahier page pour page, comme pour l'enseignement de l'écriture. Par ce double moyen, vous assurez, il me semble, les progrès de l'élève, et vous lui épargnez des dépenses inutiles.

L'art sans doute est de tous les pays, mais en choisissant vos exemples autant que possible parmi les objets que l'élève connaît. ou

qui peuvent exciter en lui des sentiments de religion et de patriotisme, vous lui rendez par là ses études plus attrayantes, ce qui est un autre moyen et de hâter ses progrès et de développer son goût.

J'ai l'honneur d'être, Cher Monsieur,

Votre serviteur dévoué,

H. A. B. VERREAU, *Ptre.*

Montréal, 15 Mai 1886.

Rapport favorable de MM. les Principaux des Écoles placées sous le contrôle de MM. les Commissaires Catholiques Romains de Montréal.

La Méthode Nationale de Dessin de M. E. M. Templé nous paraît posséder les qualités essentielles d'un bon cours de dessin élémentaire ; elle est simple, facile, attrayante et bien graduée.

Nous croyons que l'introduction de cette méthode dans les écoles primaires rendrait un grand service aux maîtres et aux élèves canadiens, en facilitant la tâche aux uns, et en développant chez les autres le goût des beaux-arts, pour lesquels ils ont en général des aptitudes si prononcées.

A. D. LACROIX, *Principal de l'École Montcalm.*

H. O. DORÉ, *Principal de l'École Champlain.*

L. A. PRIMEAU, *Principal de l'École Olier.*

P. L. O'DONOUGHUE, *Principal de l'École Belmont.*

J. E. ANDERSON, *Principal de l'École Sarsfield.*

QUÉBEC.—DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Approbation de M. Gauvin, Ingénieur des Terres de la Couronne, Professeur de Dessin à l'École des Arts et Métiers de Québec.

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et dans lequel est exposé votre Méthode Nationale de Dessin. Cette méthode me paraît excellente, et les prin-

cipes sur lesquels elle est basée, semblent des plus propres à rendre l'étude du dessin à la fois facile et attrayante.

Une idée me plaît particulièrement : celle d'avoir choisi pour exercices des sujets empruntés à notre histoire, à *notre nature*, et à nos choses usuelles ; c'est là une idée patriotique qui devrait, à elle seule, suffire à faire adopter, par les maisons d'éducation du Canada, votre méthode de dessin, de préférence à toute autre méthode.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mon entier dévouement.

ED. GAUVIN,

Ingénieur Civil et Arpenteur,

Prof. de Dessin industriel à l'École des Arts et Métiers de Québec.

Nous, soussignés, Commissaires d'Écoles catholiques romains de la Cité de Montréal, après avoir reçu le rapport favorable du surintendant local, et des Principaux des Écoles sous notre contrôle, approuvons la Méthode Nationale de Dessin de M. E. E. Templé, et en recommandons l'usage dans nos écoles.

Montréal, 18 Juin 1886.

D. MARÉCHAL, V. G.

ED. MURPHY.

F. D. MONK.

J. GRENIER.

M. C. BRAULT, INSPECTEUR D'ÉCOLES,

Pointe-Claire, 18 Mai 1886.

MONSIEUR,

Après examen de votre Méthode Nationale de Dessin, je suis resté convaincu que cet ouvrage est éminemment propre à favoriser l'étude du dessin dans les écoles. Le plan est simple et tout à fait nouveau, le choix des modèles très bien fait, et ces modèles, en même temps qu'ils rappellent en grand nombre d'intéressants souvenirs de notre histoire, sont habilement gradués.

Cette nouvelle méthode de dessin, qui porte à juste titre le qualificatif de *Nationale*, remplacera sans doute, bientôt, pour le plus grand avantage de cette province, le cours de dessin de Smith.

Ce dernier ouvrage, d'ailleurs, ne me paraît plus en vente ; depuis assez longtemps bon nombre de titulaires d'écoles me disent ne pouvoir se le procurer.

Il résulte de là que cette matière, si utile en général, surtout à notre industrie, n'est pas enseignée dans beaucoup d'écoles.

Laissez-moi vous dire, Monsieur, en terminant, que j'espère voir avant longtemps l'introduction bien et dûment autorisée dans nos écoles de votre Méthode Nationale de Dessin.

Votre tout dévoué serviteur,

C. BRAULT,

Inspecteur d'Écoles.

MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES McMAHON,
MILLER, DEMERS, ETC.

A E. M. TEMPLÉ,

Nous, soussignés, Inspecteurs d'Écoles pour le distrit de Montréal, nous déclarons que nous avons examiné la Méthode Nationale de Dessin de M. E. Templé, et que nous la croyons très propre à favoriser l'étude du dessin.

Par son plan tout à fait nouveau, l'habile progression suivie par l'auteur dans le choix de ses modèles, et surtout les souvenirs historiques qu'ils rappellent, lui donnent bien droit au titre de Nationale. De plus, par le prix minime pour lequel on pourra toujours se la procurer, elle est destinée à remplacer avantageusement la méthode Smith, qu'on ne trouve plus sur le marché, et à combler enfin une grande lacune dans l'enseignement du dessin, en faisant disparaître la pénurie complète que nous avons constatée avec peine dans toutes nos inspections, et elle remettra en œuvre cette étude si utile à notre industrie. En conséquence, nous serions heureux de la voir approuvée et recommandée dans les écoles de cette province.

J. B. DEMERS. *Inspecteur d'Écoles.*

M. McMAHON, " "

J. H. MILLER, " "

RÉV. FRÈRE FÉLIX, PROVINCIAL, DES FRÈRES DE MARIE.

Iberville, le 16 Septembre 1890.

MON CHER MONSIEUR TEMPLÉ,

J'ai reçu avec joie votre lettre du 4 courant, m'annonçant l'approbation de votre excellente Méthode de Dessin par le conseil des Arts et Métiers ; je m'en réjouis avec vous et pour vous.

Malgré l'opposition qui vous a été faite, la valeur et la supériorité de votre méthode a été reconnue et appréciée par le personnel enseignant et en général par tous les vrais connaisseurs.

C'était justice.

C'est peut-être un bien pour vous, que vous ayez eu à lutter, car comme a dit notre grand poète :

A vaincre sans peine
On triomphe sans gloire.

Vous, vous avez vaincu avec peine, vous triomphez avec gloire.

Maintenant que cette méthode a traversé le chemin de l'épreuve, elle aura plus de poids et sera mieux reçue par toutes les écoles de la puissance ; c'est ce que je désire et souhaite de tout mon cœur.

Terminez-la promptement et avec autant de succès que vous l'avez commencée.

Bon courage et bonne réussite.

Tout à vous,

FRÈRE FÉLIX.

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU
DESSIN À PARIS.

Paris, le 20 Octobre 1885.

A MR. U. E. ARCHAMBAULT,

Srrintendant des Écoles Catholiques, Montreal.

MONSIEUR ET CHER ANCIEN COLLÈGUE,

J'ai bien tardé à répondre à la lettre par laquelle vous me demandez mon avis sur le travail de M. Templé ; mais une absence un peu prolongée et des occupations qui ne me laissent pas un moment de loisir, m'ont empêché jusqu'à présent de vous faire cette réponse que j'aurais tant désiré vous envoyer plus tôt.

LA MÉTHODE NATIONALE DE DESSIN (cours préparatoire) est bien étudiée et la progression, si elle est bien suivie, nous semble devoir amener les élèves à un bon résultat.

Je pense même que ce que M. Templé a écrit pour les maîtres pourrait être placé entre les mains des élèves.

Maintenant permettez-moi, mon cher ancien collègue d'insister sur une chose : c'est que ces modèles graphiés doivent disparaître bien vite et faire place aussitôt que cela est possible aux modèles en relief. Dans les cours de dessin de nos écoles primaires, dès le cours moyen, les élèves sont mis en face du plâtre (modèles plan sur plan d'un très faible relief). Ceci les habitue à voir par eux-mêmes et à ne plus copier l'interprétation d'un autre.

Faites-moi le plaisir de remercier pour moi M. Templé et de lui dire, bon courage ! afin qu'il sème de plus en plus dans le cœur de ces jeunes descendants de vieux et braves Français l'amour de tout ce qui est beau.

A. COUGNY.

Inspecteur général de dessin.

BROTHERS OF MARY.

Chicago, Ill., 9 Juin 1889.

MONSIEUR,

Ayant fait récemment un séjour de quelques jours à Winnipeg, j'ai appris à connaître M. le Surintendant de l'Instruction pour les catholiques. Celui-ci m'a fait connaître le cours de dessin édité par vous, et m'a fait cadeau d'un exemplaire de cet ouvrage si utile.

Auriez-vous l'obligeance de m'en faire connaître le prix—gros et détail ? A supposer que j'en fasse venir des exemplaires du Canada, y a-t-il un droit d'entrée à payer ? Avez-vous peut-être un dépôt aux Etats-Unis ? Vous m'obligerez beaucoup en me fournissant tous les renseignements désirables sur cet ouvrage et sur la manière de se le procurer. Ma mission me met en contact avec un grand nombre de maîtres, et *je serais bien aise de pouvoir parler pertinemment à ce sujet. Nous n'avons rien dans les Etats-Unis qui, à mon avis, vaille votre ouvrage " Méthode Nationale de Dessin."*

Veuillez me répondre promptement et croire à mes sentiments respectueux.

J. B. KIM.

FRÈRES MARISTES DE LÉVIS.

Ilerville, le 17 Février 1887.

CHER MONSIEUR,

Après avoir examiné votre Méthode Nationale de Dessin et l'avoir enseignée pendant les cinq mois de l'année scolaire qui viennent de s'écouler, je la trouve excellente, et je la crois très propre à répandre rapidement cet art qui est si utile dans l'industrielle province de Québec. Il serait à souhaiter que tous les instituteurs en prissent connaissance et l'établissent dans toutes leurs écoles. Je lui trouve un avantage très important que je n'ai vu dans aucune autre méthode, c'est de guider l'élève et de lui faciliter le tracé des sujets qu'il a sous les yeux, au début de cette étude, qui est parfois si aride pour les commençants ; il est d'autant plus encouragé qu'il a à reproduire des sujets canadiens et qu'il voit chaque jour ses progrès dans cet art qui pourra lui rendre plus tard de grands services.

Non seulement, cher Monsieur, j'approuve votre Méthode Nationale de Dessin, mais encore je désire la voir établir dans toutes les écoles de notre grande et belle province et vous prie d'agréer avec mes sentiments respectueux mes plus sincères félicitations.

Votre tout dévoué,

FRÈRE FÉLIX,

Sup. Gén.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 21 Février 1887.

M. E. M. TEMPLÉ, *Professeur, Académie du Plateau, Montréal,*
MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 contenant celle dans laquelle M. A. Cougny, de Paris, exprime son approbation de votre méthode de dessin.

En réponse je dois vous dire que je verrai le Rév. M. Audet et M. Peachy dont l'appréciation, j'en ai l'espoir, ne fera que confirmer L'EXCELLENCE DE VOTRE MÉTHODE.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

r 1887.

et l'avoir
ment de
répandre
de Qué-
connaiss-
avantage
le guider
yeux, au
ençants ;
anadiens
si rendre

ode Na-
outes les
avec mes

Gén.

3.
1887.
éal,

e du 16
me son

et et M.
nfirmier

dant.

